



## **COMMUNIQUÉ aux affilié(e)s de la CAISSE GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE**

Mutuelle de Santé et Caisse de Décès  
de toutes les classes et de toutes les professions

La C.G.P. tient à informer ses affilié(e)s qu'au début du mois de janvier 2012 aura lieu l'encaissement de la **cotisation due pour l'année 2012**.

La cotisation de la CGP est calculée sur la base du nombre indice 737,83 conformément à l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la C G P.

Outre l'indemnité de décès prévue selon les dispositions statutaires pour chaque affilié(e), la CGP **accorde les prestations suivantes** à ses membres et ceci en application des statuts de son **FONDS DE SECOURS INTERNE**:

- ◆ une indemnité en cas de maladie
- ◆ une allocation de naissance
- ◆ une allocation pour frais de transport en ambulance

### **Vous désirez devenir membre de la CAISSE MÉDICO-CHIRURGICALE MUTUALISTE (CMCM) ?**

Les personnes non encore inscrites à la CMCM peuvent y adhérer en s'affiliant auparavant à la Mutuelle de santé et Caisse de décès CAISSE GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE, société de base de la CMCM.

Possibilité d'adhésion par téléchargement sur notre site [www.cgp-mutuelle.lu](http://www.cgp-mutuelle.lu)

Renseignez-vous, soit pour une adhésion, soit concernant les prestations auprès de notre secrétariat ou sur notre site Internet [www.cgp-mutuelle.lu](http://www.cgp-mutuelle.lu)

## **CAISSE GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE**

**51 rue de Strasbourg L-2561 Luxembourg**

Bureaux ouverts de 8.00 à 11.45 et de 13 à 16.45 heures

Tél. 47 45 93 - Fax: 40 00 38 - [info@cgp-mutuelle.lu](mailto:info@cgp-mutuelle.lu) - [www.cgp-mutuelle.lu](http://www.cgp-mutuelle.lu)